



HAL
open science

Evolution des spécialités professionnelles dans l'académie de Strasbourg

Marie-Henriette Gremillet, Philippe Gruber

► **To cite this version:**

Marie-Henriette Gremillet, Philippe Gruber. Evolution des spécialités professionnelles dans l'académie de Strasbourg. *Éducation & formations*, 1992, 31, pp. 41-47. 10.48464/ef-31-05 . halshs-04704113

HAL Id: halshs-04704113

<https://shs.hal.science/halshs-04704113v1>

Submitted on 20 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Évolution des spécialités professionnelles dans l'académie de Strasbourg

par M. GREMILLET et P. GRUBER

L'analyse par filière effectuée précédemment et qui permet de cerner globalement les grandes tendances, doit être complétée par une approche plus fine distinguant les spécialités professionnelles suivies (cf : encadré 1). Des raisons techniques liées au passage de l'enquête académique au dispositif national DEP/CEREQ d'une part, les transformations engendrées par la rénovation des diplômes de l'enseignement technique d'autre part, nous ont contraints à limiter les observations à la période 1988 - 1990.

Six variables décrivent le devenir des élèves : les maintiens en formation, l'emploi, les « mesures jeunes », le chômage, le service national et l'inactivité. Les maintiens en formation (ou poursuites d'études) incluent ici les redoublements, les passages en apprentissage ou en formation complémentaire d'initiative locale

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) a été utilisée afin de répondre à un double objectif, à savoir dégager une typologie des formations en fonction du devenir de leurs élèves et faire apparaître les grandes tendances de l'évolution au cours des dernières années.

Marie-Henriette GREMILLET est conseillère d'orientation au Service Académique d'Information et d'Orientation et au Centre Interrégional associé au CEREQ.

Philippe GRUBER est chargé d'études au service Plan Prévision Programmation Statistiques au rectorat de Strasbourg.

De forts contrastes : par niveau, par spécialités et par sexe

Les différentes analyses factorielles réalisées (cf encadré 2) mettent en évidence une structure forte et stable ressortant aussi bien des données de 1988 et 1990 prises séparément que des deux années juxtaposées (graphique 1 et 2).

Le premier axe qui apporte l'information la plus importante sur les structures des données analysées oppose systématiquement les variables « emploi » et « poursuite d'études ». A cette opposition correspond celle des sections à vocation d'insertion dans la vie active et des sections d'orientation, constituant pour la majorité de leurs élèves une étape vers d'autres études.

Le deuxième axe, déterminé par les variables « chômage » et « mesures », d'une part, et « service national » d'autre part, discrimine surtout les sections masculines et féminines.

Très schématiquement, les demi-plans droit et gauche partagent les filières en fonction de leur taux de sorties (supérieur à 50 % à droite). Les demi-plans supérieur et inférieur partagent les filières selon l'orientation des sortants vers la vie active ou le service national.

Les formations se répartissent autour de quatre pôles

— les « poursuites d'études » concernent essentiellement les baccalauréats technologiques et les BEP;

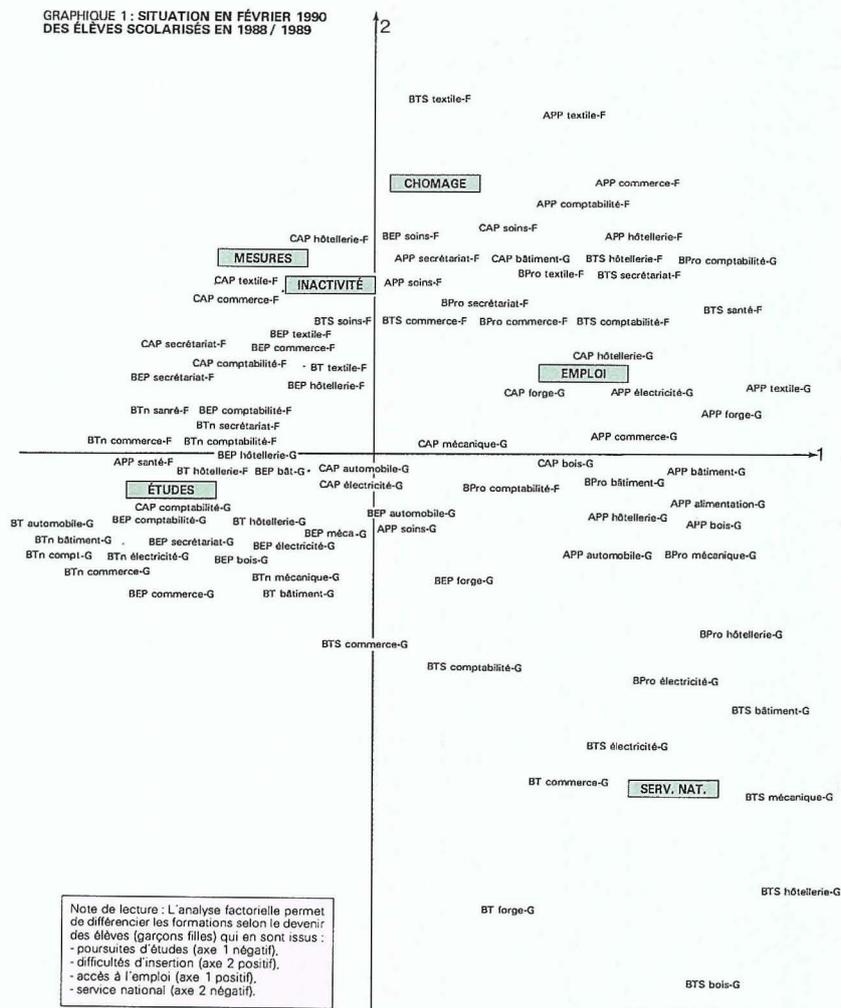
— le pôle « emploi » regroupe l'apprentissage, les CAP industriels, les BTS féminins et une partie des bacs professionnels (féminins pour la plupart);

— autour du « service national » se focalisent les sections masculines de BTS et les mentions complémentaires;

— autour du pôle « chômage et mesures » se concentrent principalement certaines spécialités féminines tertiaires de niveau V, à l'exception des BEP, ainsi que les formations du textile et de l'habillement.

Les variables « mesures » et « chômage », opposées à « emploi », contribuent à la formation du troisième

Graphique 1 : Situation en février 1990 des élèves scolarisés en 1988/1989



axe (1). Celui-ci permet d'apporter un éclairage supplémentaire sur les différentes situations d'insertion.

BTS : peu de problèmes d'insertion

Les BTS, positionnés dans le demi-plan droit, débouchent principalement sur la vie active et le service national. Mais certaines spécialités, plus proches de l'axe 2, se différencient par des taux de poursuite d'études plus élevés (commerce-garçons et filles, comptabilité-garçons et soins personnels). Dans l'ensemble, les filles accèdent rapidement à l'emploi. Toutefois, l'insertion semble plus difficile à l'issue des sections de l'habillement et des soins personnels.

La majorité des sortants de sexe masculin (60 %) effectue leur service national, ceux issus des formations du bois, de l'hôtellerie et de la mécanique davantage que les autres. De ce fait, ils occupent moins souvent un emploi que les filles, mais ils se trouvent aussi moins souvent confrontés au chômage.

Niveau IV : nette différenciation Bac technologique - Bac professionnel

Situés à l'extrémité gauche du premier axe, les baccalauréats technologiques ont, en moyenne, les taux de poursuite d'études les plus importants. Ceux-ci varient cependant selon la série et le

Encadré 1

Les données analysées

Le regroupement des TUC/CES/SIVP, des stages et des contrats de qualification ou d'adaptation en une seule variable « mesures jeunes » se justifie par la faiblesse des effectifs concernés par les deux premières catégories de situation. D'autre part, des analyses complémentaires effectuées sur l'ensemble des variables isolées ont systématiquement fait apparaître la proximité de ces trois catégories sur le premier plan factoriel.

Les observations sont définies par le diplôme, le groupe de formations et le sexe (exemple : BEP

sexe. Ils sont plus importants dans les séries industrielles, sauf en mécanique (F1), et pour les garçons des séries G2 (comptabilité) et G3 (commerce). Les filles sont donc relativement plus nombreuses à se présenter sur le marché du travail (28 % des scolarisées en 1988/1989 contre 17 % des garçons), mais leur vie active débute plus souvent par des mesures, surtout après les séries F8 (santé) et G1 (secrétariat) ou par le chômage (11 % des filles contre 3 % des garçons).

La projection des baccalauréats professionnels dans le demi-plan droit met en évidence la spécificité de cette nouvelle filière qui, en termes d'insertion, s'apparente davantage au BTS qu'aux autres filières de niveau IV. Les poursuites d'études sont relativement peu fréquentes (25 % en moyenne). Ce sont les élèves des spécialités tertiaires - commerce, secrétariat et les garçons en comptabilité - qui entreprennent le plus souvent des études supérieures.

(1) Les trois premiers axes expliquent 92,5 % de l'inertie totale (axe 1 : 50 %, axe 2 : 32,5 %, axe 3 : 10 %).

Bâtiment-G = Garçons des BEP du groupe Bâtiment/T.P.).

Certaines spécialités ne comptant qu'un petit nombre d'élèves, il s'est avéré nécessaire de procéder à des regroupements selon des critères définis dans le cadre d'une étude sur les filières de formation actuellement en cours de réalisation au Rectorat de Strasbourg. Au total, 14 groupes de formations ont été retenus pour cette étude. Les chiffres mentionnés ci-dessous entre parenthèses indiquent la correspondance avec la nomenclature analytique en 47 groupes. Seul le premier mot de l'intitulé du groupe figure sur les représentations graphiques :

*Alimentation (17 et 18)
Automobile (parties des groupes 7, 9, 10 et 11)
Bâtiment/TP (4, 5, 6, 7 hors automobile, 26 et 28 en partie)
Bois (23)
Commerce (33)
Comptabilité/Informatique (31 et 32)
Electricité/Electronique (11 et 12 hors automobile)
Forge/Chaudronnerie (parties de 9 et 27)
Hôtellerie/Restauration (19 et 39)
Mécanique (10 hors automobile, parties de 9 et 27)
Santé (37)
Secrétariat (29 et 30)
Soins personnels (38)
Textile/Habillement (20 et 21)*

Les variables et observations supplémentaires : la procédure des éléments supplémentaires permet d'aider à l'interprétation des analyses factorielles des correspondances. Pour cela, on ajoute au tableau analysé des lignes (observations supplémentaires) et des colonnes (variables supplémentaires) qui seront projetées sur les axes factoriels sans intervenir dans leur calcul. Il est entre autres possible de positionner, sur les plans factoriels, le centre de gravité d'un sous-ensemble des observations analysées (dans notre étude, les différents diplômés en distinguant les sections industrielles et les sections tertiaires).

Les sortants sont peu concernés par le chômage et les mesures jeunes. Les spécialités industrielles débouchent principalement sur l'emploi et le service national ; dans le tertiaire, l'option comptabilité offre d'excellentes possibilités d'insertion. En revanche, le recours aux mesures et les risques de chômage apparaissent un peu plus élevés pour les filles des spécialités du secrétariat, du commerce et de l'habillement, tout en restant à un niveau relativement faible.

Les brevets de technicien forment un groupe moins homogène. Certains se comportent comme les bacs technologiques masculins, avec un fort taux de poursuites d'études et un chômage presque inexistant : bâtiment, hôtellerie (garçons et filles) et automobile. D'autres débouchent principalement sur la vie active (textile/habillement) ou sur le service national (commerce et forge).

Le BEP change de fonction

L'analyse fait apparaître la proximité des BEP/CAP2 et des bacs technologiques dans le demi-plan gauche. Cette typologie des formations confirme donc le changement de fonction du BEP, qui de filière d'insertion est devenu davantage une étape vers la poursuite d'études.

Encadré 2

Les analyses factorielles des correspondances

Dans le premier cas, l'analyse a porté sur 106 observations et la totalité des 6 variables décrivant le devenir des élèves scolarisés en 1988/1989 (enquête EVA de février-mars 1990). Pour le second, l'étude a pu être réalisée à partir d'une juxtaposition verticale des données relatives aux enquêtes EVA de 1988 et de 1990 (des contraintes techniques n'ont pas permis de retenir des données antérieures à 1988). Seules les formations ayant des effectifs significatifs et communes aux deux années entrent dans cette analyse, soit 82 observations par année. A celles-ci s'ajoutent 10 « observations supplémentaires » par année afin de synthétiser les évolutions par diplôme (BTS, Brevet de technicien et bac technologique, BEP/CAP2, CAP3, CAP apprentissage) et par

secteur (industriel, tertiaire). Le service national et l'inactivité ne figurent qu'à titre de « variables supplémentaires » afin de mieux appréhender l'évolution des poursuites d'études et de l'insertion dans la vie active. Nous avons pu constater que l'inconvénient qui pourrait résulter de ce choix, à savoir une surestimation des autres variables pour les formations masculines, est mineur lorsqu'il s'agit d'analyser les évolutions dans le temps.

Afin d'améliorer la lisibilité des graphiques, nous n'avons pas fait figurer les mentions et formations complémentaires, d'autant qu'il s'agit le plus souvent d'effectifs assez faibles. Par ailleurs, sur le graphique 2, seules apparaissent les évolutions par diplôme, ainsi que les évolutions les plus caractéristiques au niveau des spécialités.

Chaque formation est représentée par deux points correspondant aux observations des enquêtes de 1988 et de 1990. Le vecteur reliant ces deux points synthétise l'évolution du profil de la formation en termes de devenir des formés. Un examen rapide de ces vecteurs fait d'emblée apparaître un mouvement d'ensemble descendant, s'écartant du pôle chômage/mesures soit vers l'emploi, soit vers les poursuites d'études. Une lecture plus attentive montre que les évolutions se différencient néanmoins selon le niveau, la spécialité et le sexe.

Une projection d'observations supplémentaires sur le premier plan met en relief l'évolution des profils par diplôme et par secteur industriel et tertiaire (cf. encadré 2).

BTS et niveau IV, profils stables

Comparativement aux autres formations, les profils des BTS, tant industriels que tertiaires, restent stables. En 1988 comme en 1990, leurs représentations se situent à côté du pôle emploi. On notera pourtant une augmentation des poursuites d'études dans le tertiaire, surtout sensible dans le commerce - garçons et filles -, alors que la tendance inverse, mais d'amplitude plus faible, s'observe dans l'industriel, avec des disparités. Les poursuites d'études diminuent fortement après les BTS de la mécanique (au profit de l'emploi et du service national), elles augmentent après ceux de l'électricité/électronique (au détriment des autres situations).

La même évolution s'observe au niveau IV (hors Bac Pro). Les taux de poursuites d'études pour les brevets de technicien et les bacs technologiques industriels, déjà très élevés en 1988, diminuent légèrement alors qu'ils continuent de progresser dans le secteur tertiaire au détriment des mesures jeunes. Par ailleurs, la situation des sortants évolue favorablement. Dans les deux secteurs, le chômage et plus encore les mesures sont en net recul au profit de l'emploi (+9 points). Ce sont les filles des séries G1 et G2 qui bénéficient le plus de cette amélioration. Dans l'industriel, le cas de F1 mérite d'être signalé en raison d'une forte diminution des poursuites d'études accompagnée d'une forte progression de l'emploi (+11 points).

Au niveau V profils bien différenciés

Au niveau V, les profils du tertiaire et de l'industriel sont bien différenciés les premiers étant toujours plus rapprochés du pôle « mesures/chômage ». Les BEP se situent du côté des poursuites d'études, les apprentis du côté de l'emploi et les CAP3 occupent une position intermédiaire, ce qui confirme la typologie dégagée précédemment. Les mêmes grandes tendances se retrouvent dans ces trois filières, comme le montre l'orientation des vecteurs d'évolution. Le mouvement descendant, plus accentué qu'aux autres niveaux, marque un net recul du chômage et des mesures, et l'orientation vers la gauche, sauf pour les CAP3 montre l'accroissement simultané des poursuites d'études.

Cela se vérifie en BEP, et plus particulièrement dans le tertiaire où la baisse du chômage (-5 points) et surtout des mesures (-7 points) est compensée par une forte progression des maintiens en formation (+9 points) alors que l'emploi, rapporté à l'effectif scolarisé, n'augmente que de 1 point. Ces évolutions sont plus marquées dans les sections féminines, à l'exception du commerce où l'emploi des filles progresse davantage que les poursuites d'études. Dans le secteur industriel, l'évolution est parallèle mais beaucoup plus atténuée (tableau 1) : contrairement à la tendance générale, les poursuites d'études diminuent à l'issue des spécialités de l'automobile, de l'électricité et de la forge, essentiellement au profit de l'emploi pour les deux premières (respectivement +13 et +4 points), au profit du service national et des mesures jeunes pour la dernière qui connaît une évolution moins favorable.

La différenciation des CAP en 3 ans, signalée lors de la première analyse, s'est accentuée au cours de la période étudiée. Les sections industrielles débouchent moins sur les poursuites d'études (-2 points) et davantage sur l'emploi (+5 points). En fait, ce sont les sections de la mécanique et l'électricité qui, en raison de leur importance numérique, déterminent cette orientation. L'automobile et le textile débouchent en effet plus souvent sur les poursuites d'études en 1990, l'emploi restant stable. Quant

au bâtiment, les mesures, et en premier lieu les contrats de qualification ou d'adaptation, y augmentent fortement au détriment des autres situations, en particulier du chômage. Cette spécialité apparaît donc tout à fait atypique.

Dans le tertiaire, la forte diminution du chômage (-7 points) et des mesures (-5 points) est compensée à la fois par une progression de l'emploi (+7 points) et des poursuites d'études (+4 points). Toutes les spécialités s'écartent du pôle « mesures/chômage », à l'exception de comptabilité-garçons, mais les situations sont extrêmement variées au regard des autres pôles. Certaines évoluent vers plus d'emploi (soins personnels, hôtellerie-garçons), d'autres vers plus de poursuites d'études (secrétariat, commerce et comptabilité-filles).

Si l'apprentissage reste une filière tournée vers l'insertion dans la vie active, il n'en est pas moins gagné par le phénomène général d'allongement des formations. En deux ans, les taux de poursuite d'études sont passés de 14 % à 19 % dans l'industriel et de 17 % à 21 % dans le tertiaire. Dans le secteur industriel, cette évolution est associée à une diminution de l'emploi et à une progression des départs au service national. La forge/chaudronnerie et le textile/habillement se démarquent en enregistrant une augmentation des sorties de formation au profit de l'emploi.

Mais des évolutions réellement atypiques, c'est-à-dire orientées vers le pôle « mesures/chômage », concernent les formations de la comptabilité et de la santé. Pour les autres sections tertiaires, la réduction du chômage (-13 points) et des mesures est liée soit à davantage de maintiens en formation (secrétariat, commerce-garçons, soins personnels) soit à davantage d'emplois (commerce-filles, hôtellerie).

Le devenir : fortement conditionné par la filière, le sexe et la spécialité

Des analyses complémentaires confirment que le devenir des élèves est fortement conditionné par la filière, le sexe et la spécialité. Globalement, même si la tendance à la prolongation de la scolarité est générale, les filières se différencient toujours par une orientation plus

Tableau 1 : Devenir des élèves et apprentis des classes terminales par spécialité

Promotions 1986/1987 – 1988/1989 – Situation en février 1988 et en février 1990

| | CAP apprentissage | | CAP 3 ans | | BEP/CAP 2 ans | | Bac prof. | | Brevet/Bac Tech. | | BTS | |
|----------------------------------|-------------------|-------|-----------|-------|---------------|-------|-----------|------|------------------|-------|-------|-------|
| | 1988 | 1990 | 1988 | 1990 | 1988 | 1990 | 1988 | 1990 | 1988 | 1990 | 1988 | 1990 |
| SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES | | | | | | | | | | | | |
| SCOLARISÉS | | | | | | | | | | | | |
| en classes terminales | 2 814 | 2 549 | 2 476 | 1 751 | 1 934 | 2 367 | 40 | 302 | 1 427 | 1 564 | 569 | 671 |
| MAINTIENS EN FORMATION | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 14 | 19 | 42 | 40 | 57 | 59 | — | 23 | 79 | 78 | 24 | 22 |
| EMPLOI | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 58 | 55 | 33 | 38 | 24 | 25 | — | 43 | 11 | 14 | 28 | 29 |
| % des sortants | 67 | 67 | 57 | 64 | 55 | 61 | — | 57 | 54 | 64 | 36 | 38 |
| MESURES | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 4 | 3 | 11 | 8 | 7 | 3 | — | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 |
| % des sortants | 5 | 4 | 18 | 14 | 16 | 8 | — | 3 | 9 | 2 | 3 | 2 |
| CHÔMAGE | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 10 | 2 | 9 | 3 | 5 | 2 | — | 1 | 1 | 1 | 3 | 2 |
| % des sortants | 12 | 3 | 15 | 5 | 12 | 8 | — | 2 | 6 | 3 | 5 | 2 |
| SERVICE NATIONAL + INACTIFS | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 14 | 21 | 5 | 11 | 7 | 10 | — | 31 | 7 | 6 | 43 | 45 |
| % des sortants | 16 | 26 | 10 | 17 | 17 | 23 | — | 38 | 31 | 31 | 56 | 57 |
| SPÉCIALITÉS TERTIAIRES | | | | | | | | | | | | |
| SCOLARISÉS | | | | | | | | | | | | |
| en classes terminales | 2 067 | 2 297 | 1 299 | 1 029 | 3 666 | 3 671 | 12 | 306 | 2 737 | 2 819 | 1 416 | 1 795 |
| MAINTIENS EN FORMATION | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 17 | 21 | 41 | 45 | 55 | 64 | — | 28 | 70 | 75 | 28 | 34 |
| EMPLOI | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 49 | 58 | 17 | 24 | 16 | 17 | — | 54 | 15 | 15 | 52 | 50 |
| % des sortants | 59 | 73 | 28 | 43 | 36 | 48 | — | 74 | 50 | 59 | 72 | 75 |
| MESURES | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 5 | 6 | 24 | 19 | 18 | 11 | — | 2 | 9 | 5 | 3 | 1 |
| % des sortants | 6 | 8 | 40 | 35 | 39 | 31 | — | 3 | 32 | 20 | 5 | 2 |
| CHÔMAGE | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 24 | 11 | 17 | 10 | 10 | 5 | — | 3 | 3 | 2 | 5 | 4 |
| % des sortants | 28 | 14 | 29 | 18 | 21 | 15 | — | 5 | 9 | 10 | 7 | 6 |
| SERVICE NATIONAL + INACTIFS | | | | | | | | | | | | |
| % des scolarisés | 5 | 4 | 1 | 2 | 1 | 3 | — | 13 | 3 | 3 | 12 | 11 |
| % des sortants | 7 | 5 | 3 | 4 | 4 | 6 | — | 18 | 9 | 11 | 16 | 17 |

Source : SAIO/PPPS - Rectorat de Strasbourg, enquête sur l'entrée dans la vie active (dispositif DEP/CEREQ)
 Les entrées en apprentissage ont été comptabilisées dans les poursuites d'études.

marquée soit vers les poursuites d'études (Bac technologique, BEP) soit vers les sorties, au moins temporaires, du système éducatif (apprentissage, bac professionnel, BTS). Dans les spécialités tertiaires mixtes (commerce, comptabilité, hôtellerie) on observe que les garçons, à tous les niveaux (sauf pour le brevet de technicien et le BTS hôtellerie) continuent plus volontiers leur formation que les filles.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle, l'opposition garçons/filles apparaît comme la variable la plus discriminante. En effet, tout au moins au niveau V (qui fournit les quatre cinquièmes des sorties dans la population étudiée), elle détermine dans une très large mesure l'appartenance aux spécialités les plus demandées sur le marché du travail. Celles-ci se trouvent d'abord dans le secteur industriel : mécanique, bois, automobile, électricité et bâtiment. Cette situation favorable n'exclut pas dans certains cas de forts taux de poursuite d'études, ou un recours fréquent aux contrats de qualification, comme par exemple après les CAP en 3 ans du bâtiment. Parmi les formations industrielles, la forge/chaudronnerie se signale au niveau BEP et CAP en 3 ans par un peu plus de difficultés d'insertion. Le textile/habillement est tout à fait atypique : dominante féminine, chômage important à tous les niveaux et possibilités de poursuites d'études encore faibles en dépit des progrès réalisés depuis 1988 aux niveaux post brevet de technicien et post BEP.

Dans le secteur tertiaire, les soins personnels sont dans une situation proche du textile/habillement, malgré une nette amélioration de l'emploi pour les sortants de CAP en 3 ans. Le secteur de la santé se singularise par l'importance des poursuites d'études en apprentissage ; de plus le recours aux mesures jeunes y est particulièrement fréquent après les bacs technologiques et les BEP. En secrétariat, commerce (hors apprentissage) et comptabilité, le niveau IV semble un minimum pour accéder sans trop de difficultés à l'emploi. Au niveau V, les possibilités offertes par les TUC distinguent les « secrétaires » et les « comptables » des « commerciaux » plus touchés par le chômage (à l'exception des garçons de BEP). Mis à part les CAP en 3 ans « employé technique de collectivité » à dominante féminine, l'hôtellerie offre sans aucun doute, parmi les sections tertiaires, les meilleures perspectives de débouchés immédiats.

Industriel-Tertiaire une évolution différenciée

En Alsace comme ailleurs, le niveau de qualification s'élève, et l'analyse du devenir des élèves confirme dans une certaine mesure le bien-fondé de cette évolution. En effet, la reprise de l'emploi touche d'abord les niveaux de formation les plus élevés et dans nombre de spécialités tertiaires, ce sont les plus diplômés qui bénéficient des meilleures possibilités d'insertion. En revanche, l'incidence du niveau de diplôme sur les chances d'accès à l'emploi est plus faible dans les

spécialités industrielles, tout du moins en période de conjoncture économique favorable.

L'apprentissage se démarque nettement des autres filières de même niveau puisque nous avons pu constater que, mis à part quelques spécialités telles que le tertiaire de bureau, il débouche souvent sur des conditions d'insertion aussi favorables qu'au niveau III.

Quant au niveau V des lycées, il a été le plus gravement touché par la crise durant une bonne partie de la décennie. Mais la reprise économique des dernières années, associée à une forte croissance du travail frontalier, ont engendré dans la région une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée qui a radicalement transformé les perspectives d'insertion des jeunes, au point d'inverser dans certaines spécialités industrielles une tendance à la poursuite d'études qui paraissait irréversible. D'autres facteurs, que nous n'avons qu'à peine évoqués dans cet article, ont sans doute également contribué à cette évolution : image positive du CAP, approfondissement des relations entre lycées et entreprises, incidence du travail frontalier sur le niveau des rémunérations, forte implantation de la formation continue dans la région... ■

